

HYDRO IMPRESSION 5 litres



Référence : hydro impression

Prix : 46.20€

Descriptif :

SEPAD -1 rue Denis Papin –Zone industrielle –09100 PAMIER. Tél 05 61 67 97 40. Fax 05 61 67 05 47

HYDROIMPRESSION Intérieur

DESCRIPTION Peinture d'impression à base de résine alkyde en émulsion et acrylique

DESTINATION Murs et plafonds en intérieur sur supports tels que plaque de plâtre cartonné enduit à l'eau, ancienne peinture mate. Bois bruts tendres

PROPRIETES -Très pénétrant, fixe les fonds, perméable à la vapeur d'eau, bon pouvoir opacifiant et garnissant, très grande facilité d'application, sans odeur.
Classement AFNOR NFT 36 005
Famille I Classe 4a/7b2

CARACTERISTIQUE TECHNIQUE Aspect en pot : Liquide onctueux
Aspect du film : Aspect mat
Masse volumique : 1.45 +/- 0,05 Kg/l
Extrait sec En poids : 58 +/- 2% en volume : 40 +/- 2%
COV (directive 2004/42/CE) Valeur limite UE pour ce produit : 30 g/l (2010)
Ce produit contient au maximum 10 g/l de COV.
Point éclair : Non concerné
Rendement : 7 à 9 m²/l selon la nature des fonds et le mode d'application.
Séchage (20°C -65%HR) : Sec au toucher à 2h. Recouvrable 6h.
Teintes : Blanc.
Stockage : 1 an en emballage plein et fermé à l'abri du gel et des fortes chaleurs.
Conditionnement : 15 Let 5L
SEPAD -1 rue Denis Papin –Zone industrielle –09100 PAMIER. Tél 05 61 67 97 40. Fax 05 61 67 05 47

HYDRO IMPRESSION

CONSEILS DE MISE EN OEUVRE

La qualité et la préparation des fonds seront conformes au DTU 59-1. Le support doit être nettoyé, poncé (grain fin) et dépoussiéré au préalable avant l'application. Le support doit être propre et sain. Sur les anciennes peintures, éliminer les parties mal adhérentes. Après préparation des fonds, appliquer 1 couche NEBRASKA HYDROIMPRESSION sur tous supports poreux tels que : Anciennes peintures mates adhérentes, Enduit au mortier de liant hydraulique, enduits de dégrossissage ou de lissage, plaque plâtre à épiderme cartonné, Carreaux de plâtre, Bois brut tendres (sapin/pin). Application Conditions d'application DTU 59.1 Matériel d'application Brosse synthétique, Rouleau polyamide texturé / microfibras 10/12 mm, pistolet. Nettoyage du matériel Eau. Diluant Eau. Dilution Prêt à l'emploi En cas d'application au pistolet, diluer à 5% d'eau.

SYSTEME D'APPLICATION

Support Impression Finition Enduit au mortier de liant hydraulique, enduits de dégrossissage ou de lissage, plaques de plâtre à épiderme cartonné, carreaux de plâtre. NEBRASKA HYDROIMPRESSION 1 à 2 couches NEBRASKA ACRYL (MAT, MAT INTER-EXTER, MAT GT, SATIN, VELOURS) OU NEBRASKA HYDRO (MAT, VELOURS, SATIN). Anciennes peintures mates adhérentes, Bois brut tendres (sapin/pin).

HYGIENE ET SECURITE

Consulter la fiche de données de sécurité PROPRIETES

FICHE TECHNIQUE

– Janvier 2016 annule et remplace toute fiche antérieure. Les données physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit. La valeur de COV indiquée représente la valeur du produit à l'emploi, après mise à la teinte, dilution... avec les produits de notre gamme. En aucun cas, elle ne peut engager notre responsabilité sur des mélanges qui seraient faits avec d'autres produits commerciaux, pour lesquels nous ne connaissons pas la réelle teneur en COV. La présente fiche technique a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qu'elle contient sont fondés sur nos connaissances actuelles. Nous invitons notre clientèle à vérifier l'adaptation du produit à la nature et à l'état des fonds et à procéder à des essais représentatifs. Il appartient à notre clientèle de vérifier que la présente fiche n'a pas été remplacée ou modifiée par une édition plus récente.

GESTION DES DECHETS

Les outils seront nettoyés immédiatement après usage avec de l'eau. Protégeons l'environnement. Laver soigneusement le matériel après utilisation. Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient, laisser cette eau s'évaporer. Le résidu se peut alors être jeté à la poubelle. Bien essuyer le matériel. Bien refermer l'emballage après usage. Veillez à déposer votre emballage vide dans une déchèterie pour ne pas jeter les résidus à l'égout. Les déchets ne doivent être ni abandonnés, ni brûlés à l'air libre, ni rejetés dans le milieu naturel ou dans le réseau d'assainissement ou les ordures ménagères. Renseignez vous auprès de vos autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.

[Lien vers la fiche du produit](#)